LES Matelles

WWW.LES-MATELLES.FR

Juin 2022

LE Matellois

Le magazine municipal
des Matelles

L'ÉDITO

Chères Matelloises et Chers Matellois,

C'est avec bonheur que je vous présente cet édito et le lifting de ce nouveau journal « Le Matellois ».

Après cette période de stagnation et d'instabilité, vous avez été appelés à vous exprimer au travers des urnes. Malgré les sirènes des réseaux sociaux et les fausses vérités en tout genre colportées ces 2 dernières années, par votre lucidité notre commune a pu retrouver son calme et sa sérénité, et je vous en remercie encore !

Engagés sur plusieurs dossiers, les travaux effectués commencent à porter leurs fruits avec des résultats déjà perceptibles. Les écoles, la vie associative, les voiries..., c'est un programme ambitieux d'investissement de 1 790 977 € qui a été inscrit au budget 2022 et tout cela sans augmentation de la pression fiscale !

Concernant la réhabilitation du patrimoine, la traversée du village et d'autres sujets structurants, nous souhaitons pouvoir vous consulter et recueillir vos avis. Bien entendu, nous ne pouvons pas solliciter systématiquement les habitants pour un oui ou pour un non, mais pour vous satisfaire, nous veillons à rester au plus près des engagements pour lesquels vous nous avez élus.

Parce que nous adhérons aux valeurs démocratiques et refusons le drame de la guerre, notre CCAS a voté une aide de 1000 € à l'Ukraine. Notre commune s'est également inscrite avec la CCGPSL dans une politique d'aide portée par les associations, par une subvention exceptionnelle de 15 000 € en soutien au peuple Ukrainien.

Le débat autour de l'éclairage public est une interrogation qui ne manque pas d'attirer notre attention. Je soumettrai très rapidement au conseil municipal le lancement d'une large concertation avec les habitants autour de l'extinction ou réduction de l'éclairage public en cœur de nuit. L'équipe municipale et le personnel communal sont investis et mobilisés pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie.

Quant à vos élus, présents au quotidien, ils restent à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations. Pour l'intérêt général, nous nous efforçons de vous donner le meilleur pour la prospérité de notre beau village.

Notre engagement dans cette belle aventure politique, sociale, économique et culturelle est la volonté de faire de notre commune un territoire riche en valeurs dans la solidarité, l'apaisement et le dynamisme.

Votre Maire, Alain BARBE

+ Vie municipale

Nouvelles élections
Nouvelle équipe

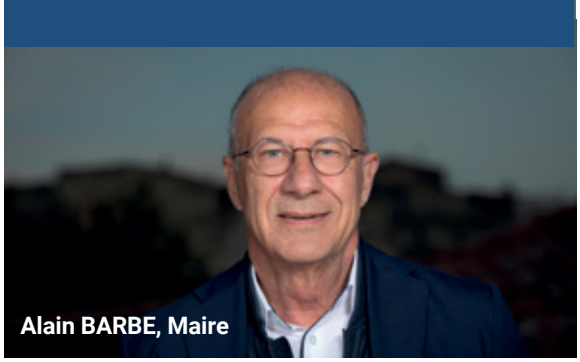
Alain BARBE, Maire

Avec 53% des voix, confiance renouvelée pour Alain Barbe, réélu Maire des Matelles, suite aux dernières élections de novembre 2021.

Christian AMAT, 1er adjoint au maire délégué à l'Urbanisme, aux Travaux et à la Voirie. *« Quand on vous confie une délégation, surtout comme l'urbanisme, il faut savoir se montrer impartial, juste et cohérent. »*

Bertrand BONNARD, 3ème adjoint au maire délégué aux Associations, à la Jeunesse et aux Sports. *« Être au service de ma ville, c'est ce que je m'efforce de faire chaque jour, en accompagnant et soutenant tous les projets qui vont dans ce sens. »*

Faustine DELAMBRE, 2ème adjointe au maire déléguée à l'Ecole et à l'Animation / ALSH. *« Mon objectif est d'accompagner les différents professionnels de l'éducation et du périscolaire afin de les soutenir au mieux et d'être au plus près de leurs actions éducatives et pédagogiques. Que l'enseignement proposé se passe le mieux possible et dans les meilleures conditions pour nos enfants .»*

Hafida EL GUEDDARI, 4ème adjointe au maire déléguée aux Finances. *« En tant qu'experte-comptable, je souhaite mettre ma rigueur, mes connaissances, mon sens du relationnel et de l'organisation au service de notre commune. »*

Le maire en faisant voter l'abaissement de ses indemnités a tenu à compléter cet effectif par la nomination de **quatre conseillers municipaux délégués :**

Nicolas MAURIN, conseiller délégué au Patrimoine CCFF. *« Le patrimoine matérialise notre passé : il est important de l'entretenir. Il est important que les matellois, en particulier les jeunes, connaissent le patrimoine qui existe sur notre territoire. »*

Marc SOLER, conseiller délégué à l'Environnement. *« J'ai pour coutume de dire que : « nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». C'est à mes yeux la seule manière de préserver notre environnement commun et de l'enrichir encore. »*

Martine GALLINE, conseillère déléguée à la Culture. *« J'ai décidé de mettre toute mon énergie au service de notre beau village en acceptant notamment de promouvoir la culture, comme le disait André Malraux : « la culture ne s'hérite pas elle se conquiert. » »*

Emmanuel PLA, conseiller délégué à la Communication, à la Médiation et référent commerces. *« La communication concerne l'ensemble de la population. Elle doit véhiculer le dynamisme de la commune en matière d'aménagement et de développement. »*

Le Matellois - LE MAGAZINE DES MATELLES (Magazine d'information municipale) GRATUIT. Directeur de la Publication : Alain Barbe - Coordination : Emmanuel Pla - Rédaction : Service communication - Conception graphique : RBcom Design - Tirage : 1 000 exemplaires Imp'act Imprimerie : 04 67 02 99 89 - Dépôt légal mars 2005 - Informations, publicités et autre renseignement auprès de la mairie des Matelles au : 04 67 84 18 68.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nadège ISSERT,
conseillère CCAS.

Fabien ANDRÉ,
conseiller.

Emilie GIRARD,
conseillère.

Sébastien BOURRAIN,
conseiller.

Linda KHALDI,
conseillère.

Annie ZABECK,
conseillère.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Gwenaëlle GUERLAVAIS,
conseillère.

François MICHAUD,
conseiller.

Christian CAYSSIOLS,
conseiller.

Jacques FERRER,
conseiller.

L'ensemble des 15 élus de la majorité municipale ont à cœur de servir l'intérêt de toutes les matelloises et de tous les matellois, et d'œuvrer quotidiennement pour préserver la sérénité et la qualité de vie du village.

Compte Administratif 2021 en chiffres

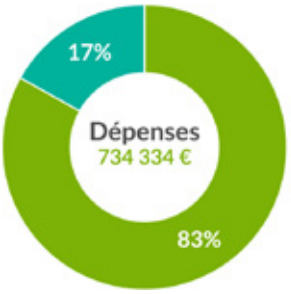

- Dépenses d'équipement : 610 194 €
- Remboursement du capital : 124 141 €

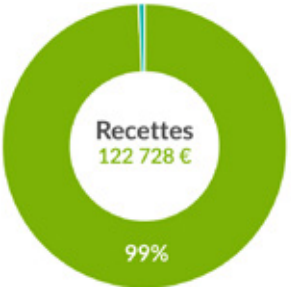

- Dotations et subventions : 121 928 €
- Autres recettes réelles : 800 €

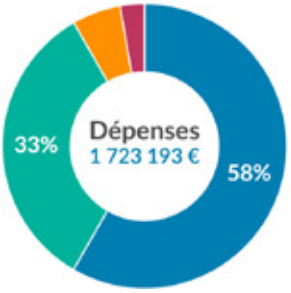

- Charges de personnel : 1 005 004 €
- Charges générales : 575 516 €
- Charges gestion courante : 95 146 €
- Interêts d'emprunts : 47 528 €

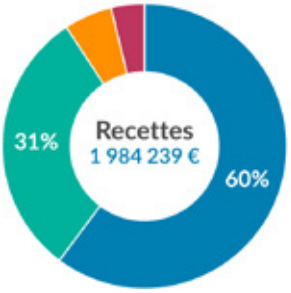

- Impôts et taxes : 1 194 658 €
- Dotations et participations : 605 957 €
- Produits des services : 108 755 €
- Autres recettes réelles : 74 869 €

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2021	Fonct Invest	1 984 239 € 122 728 €	1 723 193 € 734 334 €
Reports de l'exercice 2020	Fonct Invest	505 946 € 492 756 €	0 € 0 €
Total (réalisations + reports)		3 105 670 €	2 457 527 €
Restes à réaliser reportés en 2022	Invest	0 €	0 €
Résultat cumulé		3 105 670 €	2 457 527 €
Résultat financier de clôture		**648 142 €**	

Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	861€/Hab
Produit des impositions directes (fiscalité perçue)	508€/Hab
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	991€/Hab
Dépenses d'équipement brut (investissements réalisés)	305€/Hab
Encours de la dette	599€/Hab
Dotation globale de fonctionnement (versée par l'État)	169€/Hab
Dépenses de personnel / DRF	58%
Dépenses de fonct et remboursement de dette / RRF	93%
Dépenses d'équipement brut / RRF	31%
Encours de la dette / RRF	60%

Budget
prévisionnel 2022

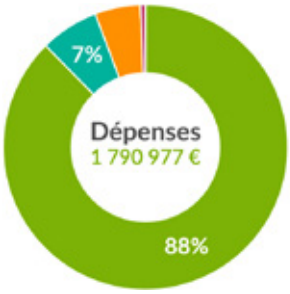

- Dépenses d'équipement : 1 569 245 €
- Déficit d'invest reporté : 118 850 €
- Remboursement du capital : 92 600 €
- Autres dépenses : 10 282 €

- Dotations et subventions : 895 500 €
- Virement de section de fonct : 625 027 €
- Excédents de fonct capitalisés : 268 850 €
- Autres recettes : 1 600 €

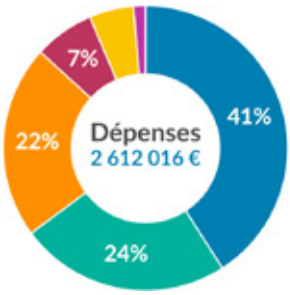

- Charges de personnel : 1 068 650 €
- Virement à section d'invest : 625 027 €
- Charges générales : 573 365 €
- Charges gestion courante : 177 924 €
- Autres dépenses : 132 050 €
- Interêts d'emprunts : 35 000 €

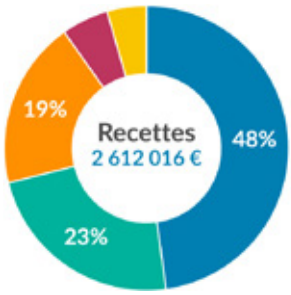

- Impôts et taxes : 1 248 359 €
- Dotations et participations : 609 017 €
- Excédent antérieur : 498 142 €
- Autres recettes : 139 648 €
- Produits des services : 116 850 €

Fonctionnement	Investissement
2 612 016 €	1 790 977 €

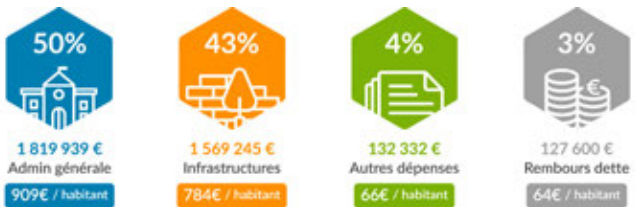

	Taux voté	Produit voté
Taxe foncière	39.81%	946 284 €
Taxe foncière non-bati	105.70%	29 596 €

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT VOTÉES AU BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Administration	Sonorisation et vidéo salle du conseil municipal
Cadre de vie	Plantations espace public
	Etude agrandissement cimetière
Ecoles	Plonge : rénovation cuisine + travail régie
	Rénovation énergétique Ecole élémentaire
	Requalification toilettes école primaire
	Informatisation de l'école : classes mobiles
	Coursive raccord modulaire et école primaire
Informatique	informatisation et aménagement bureau mairie
Patrimoine	Chauffage Salle Albertine Sarrazin
Sécurité	Remplacement de 2 postes à incendie
Technique	Débroussailleuse pour entretien espace vert
	Acquisition Divers matériel espace vert
Urbanisme	Etude Urbaine
	Aménagements village (patrimoine, voirie)
Voirie	Voiries Les Combelles
	Voiries Rue de la Jasse
	Voiries Ancien chemin du Triadou
	Aménagement parking croix Combelles et tabar
	Etude a ménagement sécuritaire voirie du Tribes
	Chemin du Pioch du Lirou
	Boulodrome : requalification de la place

+ Vie municipale

Délibérations

Conseil Municipal du 26 Novembre

• Installation du conseil municipal
• Election du Maire, (CGCT, art. L2122-7 L 2122-8, al. 2)
• Création de postes d'adjoints
• Élection des adjoints
• Création de postes de conseillers municipaux délégués
• Election des conseillers municipaux délégués
• Indemnités de fonctions du maire des adjoints et des conseillers municipaux délégués

Conseil Municipal du 12 Janvier

• Délégation d'attributions consenties par le conseil municipal au Maire
• Procédure de recrutement Multicanal pour un poste de Directeur Général des Services
• Mise à jour du tableau des effectifs
• Mise en place du compte épargne temps
• Convention d'assistance juridique
• Désignation des membres de la Commission d'appels d'offres
• Désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales
• Adhésion à Hérault Ingénierie
• Désignation du représentant de la commune au sein de la commission locale de l'eau
• Désignation du représentant élus au CNAS
• Désignation des représentants Hérault énergie
• Désignation des représentants de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) à la Communauté de Commune de la CCGPSL
• Désignation des membres du CCAS
• Mise à jour de la longueur de la voirie communale pour le calcul de DSR et DGF 2022
• Contrats d'assurance des risques statutaires CNRACL

Conseil Municipal du 16 Février

• Durée annuelle du temps de travail portée à 1607 heures dans la fonction publique
• Convention de partenariat pour la mise en œuvre du document unique
• Convention de partenariat pour désignation d'un agent de prévention ACFI

Conseil Municipal du 23 Mars

• Délibération complétant la délibération N°2022-01-12-03 – Mise à jour du tableau des effectifs
• Ouverture des crédits budgétaires provisoires pour la section de fonctionnement et d'investissement avant le vote du budget primitif 2022
• Compétence Investissement Eclairage Public à HERAULT ENERGIES - confirmation du transfert de la compétence
• Règlement intérieur pour mise à disposition de la salle de l'Astragale

Conseil Municipal du 13 Avril

• COMPTE DE GESTION - Approbation du compte de gestion 2021
• Approbation du compte administratif 2021
• Affectation des résultats 2021 au BP Commune 2022
• Vote des subventions aux associations

Quelques chiffres de l'année 2022

Nombre d'habitants : 2004
Avis de naissance : 12
Décès : 17
Mariages : 3

Référents de quartiers

Ce projet participe à la gestion municipale de proximité et constitue un exercice pratique de la citoyenneté dans lequel vous pouvez être de véritables acteurs. Le rôle essentiel du référent de quartier tient dans la collecte et l'information relative à votre quartier. Une réponse vous reviendra soit par le référent soit par la mairie

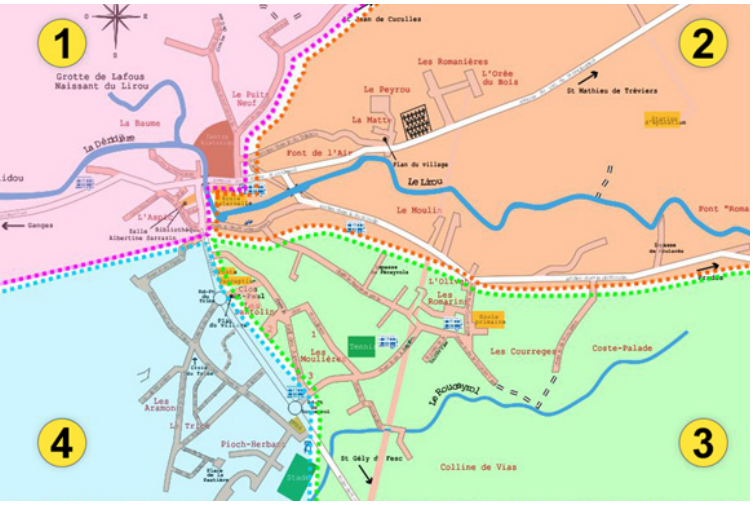

Référents quartier 1 :
Faustine DELAMBRE, Linda KHALDI, Emilie GIRARD

Référents quartier 2 :
Nicolas MAURIN, Nadège ISSERT, Martine GALLINE

Référents quartier 3 :
Christian AMAT, Bertrand BONNARD, Annie ZABEK, Sébastien BOURRAIN, Hafida EL GUEDDARI

Référents quartier 4 :
Marc SOLER, Emmanuel PLA, Fabien ANDRE

Blason des Matelles

Pour la petite histoire, le Blason des Matelles « d'or à un M gothique de gueules, au chef de gueules chargé de trois croisettes d'argent » apparaît dans l'Armorial du Royaume, réalisé par Charles d'Hozier, en date du 27 août 1700. Le « M » évoque la Vierge Marie, la patronne protectrice de la communauté.

Ainsi à son effigie, l'entrée du village « rond point du Roucayrol » s'est vu redorée du tant apprécié blason des Matelles.

Mais également, afin d'apporter une meilleure identification de l'ensemble du patrimoine communal, une uniformisation des signalétiques a été réalisée sur les bâtiments communaux en les munissant d'une plaque plexiglass de 20x20 cm estampillée du blason communal.

+ Vie municipale

Déploiement de la fibre dans les bâtiments publics

La fibre s'installe petit à petit dans les bâtiments publics. Soucieux d'une administration toujours plus performante, cette mission a été priorisée lors de la mise en place de la nouvelle équipe municipale.

À cet effet, ce sujet a été traité dans sa globalité, renégociations des abonnements et optimisation du parc d'offres fibre, par le regroupement par exemple d'un abonnement au lieu de 3 actuellement sur le groupe scolaire Paulette Martin, permettant de diviser la facture totale par 2 ! Ainsi, La mairie a pu être raccordée le 21 février, suivi de l'école élémentaire du groupe scolaire Paulette Martin, la médiathèque, la Coloc', et le nouveau bureau du service technique.

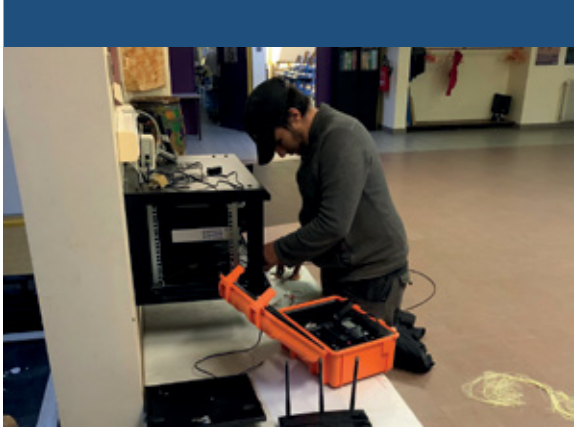

Non sans mal ! Car même si la fibre a été déployée sur la commune, les usagers rencontrent parfois des difficultés lors des raccordements : fourreaux occultés, pincés… suite à des affaissements sous voirie ou d'interventions sur voirie par sollicitations de tiers.

Après ce raccordement, l'installation des boxs et le reparamétrage des antennes Wifi, ont permis à l'ensemble des bâtiments communaux de bénéficier de cette nouvelle transmission d'informations numériques. Actuellement sur la commune, seul l'opérateur ORANGE en partenariat avec le prestataire de déploiement COVAGE, offre un accès à la fibre.

Label Ecomobilité 2022 : Déjà labélisée « Ecomobilité 2021 » par l'ADEME, avec notamment l'installation d'arceaux à vélos dans 7 sites de la commune, celle-ci a renouvelé cette demande de labélisation pour l'année 2022, avec notamment l'entretien et la communication sur Rézo Pouce et le Covoiturage.

Marché Restauration Scolaire : La Mairie vient de relancer un nouveau marché pour la restauration scolaire, après avoir tenu deux réunions au cours desquelles étaient présentes, entre autres, les Associations de Parents d'Elèves. La consultation de différents prestataires court jusqu'au 1er Juillet.

Opération 8 000 arbres : En partenariat avec le Département de l'Hérault, la commune s'est inscrite dans l'Opération 8 000 arbres pour le Département. Le Département fournira, selon un plan bien défini, des arbres que les Services Techniques communaux planteront. La commune aura le choix des essences, du ou des lieux, et du nombre.

Déplacement du bureau du Service Technique

Afin d'optimiser l'espace alloué à chacun des services, il a été nécessaire de détacher le bureau du service technique, et quoi de mieux que les locaux de l'ancienne bibliothèque situés au 36 route de Montpellier, permettant une meilleure cohésion entre ateliers municipaux déjà positionnés sur cet axe et le nouveau bureau du service technique. A cet effet, deux emplacements de stationnement sont réservés aux véhicules du service technique.

Une nouvelle Directrice Générale des Services

Le lundi 2 mai 2022, faisant suite à la mission de recrutement confiée au cabinet Florian Mantione institut RH, la commune a eu le plaisir d'accueillir Madame GERZAIN-BERGÉ Julie affectée au poste de Directrice Générale des Services.

Rafraichissement et restructuration du site internet

Sur la toile également, les usagers ont pu observer du changement depuis plusieurs semaines. L'environnement du site internet de la mairie des Matelles a été rafraîchi et restructuré, pour une meilleure expérience de navigation et pas que ! Une page d'accueil métamorphosée avec un visuel déroulant, et l'intégration des nouvelles actualités, d'un agenda des événements à venir et une rubrique en 1 clic.

Les rubriques ont été enrichies et classées de manière plus intuitive : information sur les diverses démarches, demande en ligne d'intervention technique, de location de salle et de matériel…

Une rubrique Police Municipale a été rajoutée, permettant de réaliser des signalements sans avoir à se déplacer jusqu'en mairie.

Vous y retrouverez également le référencement des assistantes maternelles, et une encyclopédie d'informations relatives à la vie du village. Nouvelles ou en complément, les rubriques ont trouvé leur place sur cet environnement, que vous pouvez dès à présent consulter. N'oubliez pas la page Facebook de la mairie !

Site de la Mairie : **www.mairiedesmatelles.fr**
Facebook de la Mairie : **mairiedesmatelles**

Un nouveau souffle pour "Le Vent des Matelles"

Comme le phénix qui renait de ses cendres, nous vous souhaitons la bienvenue sur votre nouveau groupe Facebook matellois à l'initiative municipale. Nous avons entendu votre regret d'avoir mis un terme au petit journal "Le Vent des Matelles". Ainsi, nous avons décidé de le relancer totalement dématérialisé, de sorte qu'il s'intègre dans l'ère digitalisée du XXIe siècle.

Vous aurez accès aux INFORMATIONS OFFICIELLES afférentes à la vie du village :
• Informations pratiques aux habitants de la commune,
• Rapport des événements en cours,
• Annonces des manifestations à venir.

Nous souhaitons également qu'à l'image du Vent des Matelles, cette plate-forme se présente comme un lieu d'ÉCHANGE et de CONVIVIALITÉ. Vous pourrez par exemple :

• Interroger votre municipalité avec des réponses vérifiées,
• Communiquer des informations inédites importantes ou pratiques pour les habitants de la commune,
• Communiquer sur des objets perdus ou trouvés dans le village,
• Exposer vos créations/œuvres (peinture, sculpture…),
• Inviter les habitants aux différentes manifestations des associations,
• Partager vos signalements de voisins vigilants,
• Témoigner de la disparition de votre animal de compagnie, etc.

Pour que cette plate-forme prenne tout son sens, nous vous invitons à respecter les règles de courtoisie et de respect des autres membres. Au plaisir de vous y retrouver nombreux !

Médiathèque Marie Rouannet

La médiathèque a retrouvé un numéro géographique pour faciliter sa mémorisation. Elle est dorénavant joignable au 04 67 92 56 25. Pensez 925 625 !

Nouveau standard téléphonique de la Mairie

En appelant la mairie au 04 67 84 18 68, vous avez très certainement eu la surprise de découvrir le nouveau standard téléphonique en musique et à choix multiples.

+ À tout âge

Travaux de l'école maternelle

Le lundi 8 novembre 2021, les enfants de moyenne section de l'école maternelle avaient pu découvrir leur nouvelle classe tant attendue. La pénurie de bois avait retardé la fin des travaux mais la cinquième classe est dorénavant bien là ! Cette construction modulaire à ossature bois sourcé, fait la part belle aux matériaux locaux et recyclés ; les volumes sont généreux et la luminosité ambiante sera une alliée de choix pour l'éveil et la concentration.

Mais après l'effort, le réconfort ! Depuis la dernière rentrée scolaire du mois de mars, à l'heure de la récréation, les élèves de la moyenne section ont eu la surprise de se retrouver au cœur de l'école autour du jeu. Structure de plusieurs centaines de kilos qui a pu refaire son apparition, grâce aux agents techniques mobilisés à trouver une solution à son transport !

D'autres travaux ont également été menés, élimination de la bâche à eau située à l'entrée de l'école et fermeture des toilettes extérieurs pour offrir une cour supplémentaire pour les tout-petits.

Rappel inscription
École Élémentaire 2022-2023

Les familles résidant aux Matelles, à St-Jean-de-Cuculle et au Triadou, dont les enfants sont nés entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019, pourront être scolarisés en septembre 2022 à l'école maternelle des Matelles. Les parents des enfants de Saint-Jean-de-Cuculles et du Triadou devront, préalablement à l'inscription, passer par la mairie de leur commune respective, afin d'obtenir une "autorisation d'inscription à l'école intercommunale".

À compter du 30 mai, les inscriptions se font auprès des directrices sur rendez-vous.

Vous pouvez contacter la Directrice de l'école maternelle de préférence le lundi au 04 67 84 01 87 et la Directrice de l'école élémentaire de préférence le mardi au 04 67 84 20 44, afin de prendre rendez-vous.

Installation d'un bac à compost

Soucieux de notre environnement et de la valorisation de nos déchets, nous avons avec le pôle jeunesse et en lien avec la communauté d'agglomération du Grand Pic Saint Loup mis en place un bac à compost près de la cantine de l'école des Matelles.

Objectif les déchets végétaux de la cantine ou du goûter sont désormais valorisés pour obtenir un compost que les enfants pourront utiliser dans le jardin mis à leur disposition pour jardiner.

Accueil périscolaire

Depuis le 25 octobre 2021, Abdelaziz REDJEMI est le nouveau directeur du pôle jeunesse, il supervise le bon déroulement de l'ALSH La Tribu et La Coloc'.

Aux dernières vacances de Pâques les jeunes de la Coloc', encadrés par Clelia et Denis, ont pu profiter de nombreuses activités en extérieur : tir à l'arc, accrobranche, paint-ball et laser-game étaient au programme ainsi que la visite de la réserve de Sigean et de la grotte des demoiselles.

A présent, les animateurs avec l'aide des jeunes, sont dans la préparation de leur séjour d'été qui aura lieu à Béziers du 4 au 11 juillet.

Dès la rentrée de septembre 2022, mise en place du nouveau CMJ (conseil municipal des jeunes) ouvert aux jeunes, du CM2 au collège, dont le recrutement se fait sur candidature.

Journée bucco-dentaire

Grâce à la mobilisation de la mairie des Matelles, tous les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire du village ont pu bénéficier d'une séance de prévention bucco-dentaire le vendredi 3 juin. Séance au cours de laquelle les enfants, sourire aux lèvres, n'ont pas manqué d'être particulièrement enthousiastes et intéressés !

+ Service technique

Travaux réalisés par le service technique de la commune

Une belle initiative à renouveler : Rénovation peinture des anciens locaux de l'école maternelle et travaux paysagers à la Plaine de Loisirs. En fin d'année 2021, la commune a décidé de soutenir le travail éducatif de l'AMI (Atelier, Maturation, Insertion) en répondant à leur projet de chantier écocitoyen. Le service de l'AMI propose un accompagnement personnalisé pour les jeunes dont le projet scolaire et professionnel est mis à mal. Au travers d'activités, d'ateliers mais également de projets écocitoyens, les jeunes sont amenés à reprendre confiance en eux. Aussi, accompagnés par les Agents du Service Technique de notre commune, une dizaine de jeunes a participé au rafraîchissement peinture des anciens locaux de l'école maternelle ainsi que de l'entretien taille et débroussaillage de la plaine de loisirs. Un nouveau chantier peinture a eu lieu ce mois de mars 2022 dans les locaux de l'ancienne école maternelle.

Installation d'arceaux à vélo : En partenariat avec le Groupe « Comité Consultatif » de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup , à ce jour 22 arceaux à vélos ont été positionnés par les agents communaux, sur 7 sites de notre commune :

- Avenue du Val de Montferrand - arrêt de bus mairie,
- Salle Albertine Sarrazin,
- Clos St Paul - Bâtiment Communal et école de Musique,
- Clos St Paul - Espace jardin d'enfants,
- Médiathèque Marie Rouanet,
- Plaine de loisirs,
- École primaire,

Le soutien de la CCGPSL a permis d'obtenir le label « Écomobilité ».

Nouveau portail pour le cimetière : À l'initiative de l'équipe des services techniques de la commune, le portail de la deuxième partie du cimetière a entièrement été refait. L'habillage initial était dégradé et la fermeture pas toujours possible. Aussi, l'équipe a réalisé en atelier un nouveau portail avec des ornements peints en doré, Il a été installé début Février. Le portail de l'entrée principale sera restauré très prochainement.

Création WC public Parc Vuatoux en régie : Le projet du WC public imaginé par Nicolas Garcia, architecte conseil, a pu être réalisé grâce aux compétences et à l'intervention du service technique. Equipé d'un groom automatique sur minuteur, il n'est accessible que de 8h30 à 22h. Porté en régie, il a permis à la commune de réaliser une économie de plus de 15 000€ !

Déploiement fibre groupe scolaire : En partenariat avec la société ABIS, le service technique qui ne manque pas de volonté et de détermination face aux difficultés rencontrées sur site, vient de procéder au déploiement de la fibre des bâtiments « cantine et école primaire » du groupe scolaire Paulette Martin.

Élagage des espaces publics : L'équipe des Services Techniques de la commune est intervenue de la Plaine de loisirs, à la traversée du village, en passant par le parc Vuatoux, sans oublier le cimetière. Débroussaillage, abattage, taille, entretien des fossés... Un chantier de grande ampleur, c'est plus d'une soixantaine de camionnettes pleines qui ont été évacuées à la déchetterie.

Sécurisation de la zone piétonne Tabac-Boucherie : La sécurisation des accès piéton au centre du village a commencé. Les équipes techniques de la Mairie ont sécurisé dernièrement le centre du village en installant potelets et barrières au plan du Puits et Place du Lirou.

Création bureau Service Technique : Cloisonnement du local de l'ancienne bibliothèque ayant permis d'obtenir le nouveau bureau du Service Technique, une salle de réunion, mais également un vestiaire et un point d'eau avec toilettes.

Stop crottes ! Pose de signalétiques : Mise en place de panneaux « déjection canine interdite » dans les espaces verts de « l'ancienne école » et du « puits ». Des bornes d'hygiène déjection canine ont été installées « Place de la vierge », « Allée du cimetière » et « Parking mairie ».

Décapage vieille pompe du centre du village : Une nouvelle vie donnée à la pompe du centre du village, très utilisée par les agriculteurs et propriétaires d'animaux, elle retrouve sa couleur brute d'origine, fascinant les amateurs d'antiquités.

Création d'un espace « sombre » à la Médiathèque Marie Rouanet permettant la projection de vidéos pédagogiques pour les « ateliers mémoires », les « ateliers numériques » et pour la jeunesse… A moindre coût, la Mairie a installé des rideaux occultant fixés sur un câble…

+ Au quotidien

Nouvelle tondeuse autotractée, aspirateur à feuilles et outillages de taille

Vous l'avez peut-être déjà aperçu, la municipalité s'est dotée d'une tondeuse autotractée pour répondre à son souhait de reprendre en régie l'entretien de l'ensemble des espaces verts de la commune. Soit une économie de plus de 70000€/an ! L'achat d'un nouvel aspirateur à feuilles et du petit outillage de taille s'est imposé de fait à notre commune.

Réfection voirie

A l'initiative de la CCGPSL qui a financé et engagé le projet, promeneurs et riverains de l'ancien chemin de Tabar ont eu le plaisir de découvrir une route toute neuve. Il s'agit d'une voirie d'intérêt communautaire, reliant le village des Matelles à Saint-Jean-de-Cuculles.

Intervention de la SAUR pour la fuite des WC publics En partenariat avec le service technique, la SAUR a pu identifier et endiguer la fuite présente sous voirie entre les anciennes écoles et les WC publics. Les WC publics du parking mairie sont à nouveau ouverts.

Pôle sportif

Situé sur la commune des Matelles, le pôle sportif d'une superficie totale de 10 hectares comporte un terrain et une infrastructure de rugby où vient régulièrement s'entraîner la prestigieuse École de Rugby du Pic Saint-Loup et accueille de nombreuses rencontres sportives.

Depuis le 12 octobre 2021, le pôle sportif s'est diversifié et c'est le gymnase intercommunal Gérard Saumade qui s'est implanté, proposant un plateau modulable de 1 130 m^2 (équipé pour la pratique du handball, du basket-ball, du volley-ball, et du badminton), une salle d'expression corporelle de 250 m^2, une salle de musculation de 100 m^2, vestiaires et sanitaires, infirmerie, et salle de réunion…

Construit à quelques centaines de mètres du lycée Jean Jaurès, il accueille en priorité ses 1 500 élèves pour les enseignements obligatoires d'Éducation physique et sportive, en complément des cours dispensés en extérieur.

Les terrains du pôle sportif et le gymnase ne sont pas en accès libre. Ils sont ouverts aux clubs et associations ayant signé une convention d'utilisation avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Éco-pâturage

A l'initiative de la Municipalité, un contrat d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts difficiles d'accès a été mis en place. Vous pouvez donc rencontrer dans différents lieux, 2 charmants ânes et un troupeau de moutons, qui font la joie des enfants. Nous vous rappelons que pour leur santé, le pain ne constitue pas leur base alimentaire et qu'il reste une friandise. Aussi, il est préférable de laisser à leurs propriétaires le dosage de ce met. Par contre, ils sont très friands de carottes et de pommes…

Bientôt un marché de producteurs aux Matelles

C'est avec une volonté forte de dynamiser toujours plus l'animation du village que la municipalité souhaite la mise en place d'un marché local. Pour cela, une enquête a été réalisée au mois d'avril afin de consulter les habitants.

Près de 450 personnes ont pris le temps de répondre au questionnaire. Vos réponses en quelques chiffres :
• 84% des participants au sondage sont favorables à l'implantation d'un marché récurrent sur la commune.
• 85% d'entre vous souhaitent y voir des produits issus de circuits courts.
• 84% des sondés sont intéressés par une solution de restauration sur place.
• C'est le créneau du dimanche matin qui arrive en tête à 61%.

Tout l'équipe majoritaire vous remercie pour cette remarquable participation et vous donne rendez-vous le dimanche 26 juin de 9h00 à 15h00 pour découvrir un marché qui VOUS ressemble.

Créations d'affiches et cartes postales

Bientôt en vente à la Mairie et à la Médiathèque Marie Rouanet, des affiches et cartes style « années 30 » de notre beau village des Matelles.

+ Au quotidien

Débroussaillement et prévention des risques

Qu'est-ce-que le débroussaillement ?

Le débroussaillage (ou débroussaillement) consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées en matière d'incendie (en pratique, aux abords des forêts). L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles…) susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations. Il peut s'agir par exemple d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe…).

Pourquoi débroussailler ?

Le débroussaillement est la mesure de prévention et de protection la plus efficace contre les incendies de forêt Il protège la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie. Il vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

L'obligation de débroussailler

Le débroussaillement est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Quand débroussailler ?

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Cette opération doit être réalisée :
• sur une profondeur de 50 mètres autour de votre habitation,
• le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une profondeur de 05 mètres de part et d'autre de la voie.

Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, le propriétaire ne peut pas s'opposer à ce que vous y procédiez, à vos frais, sur sa propriété. Il peut aussi réaliser lui-même les travaux. S'il refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge. En cas de non-respect de la réglementation, vous vous exposez à des sanctions : contravention de 1500€, amende de 30€ par m2 non débrous-

Pour rappel

Réglementation applicable à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "zones exposées" qui comprennent les bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que les landes, garrigues et maquis.

Propriétaires ou ayants-droits	Vent > 40km/h	1er Janvier au 31 Décembre				
	Incinération de végétaux coupés	1er Janvier au 15 Mars	15 Mars au 15 Juin	16 Juin au 30 Septembre	1er Octobre au 15 Octobre	16 Octobre au 31 Décembre
	Incinération de végétaux sur pied	1er Janvier au 15 Mars	15 Mars au 15 Juin	16 Juin au 30 Septembre	1er Octobre au 15 Octobre	16 Octobre au 31 Décembre
Autres usagers, tout public		1er Janvier au 31 Décembre				

Période d'interdiction d'utiliser le feu

Période très dangereuse à dérogation préféctorale exceptionnelle

Période non réglemenatée où l'on peut brûler

Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie

saillé, et en dernier recours, il reviendra au Maire de faire exécuter les travaux et vous en faire supporter les frais.

Précautions

Lorsque vous apercevez une fumée, ou lorsque vous croyez voir un incendie, rappelez-vous que certains feu peuvent être autorisés, surtout l'hiver ou au printemps, période propice aux feux agricoles traditionnels, qui sont des outils de gestion.

Ne dérangez pas les pompiers inutilement, vérifiez que ce que vous voyez est bien un incendie et nécessite l'intervention des secours.

Lorsque vous faites le 18 (ou le 112 avec un portable) donner le maximum de renseignements tels que l'importance et la couleur de la fumée, le type de végétation qui brûle, ainsi que la situation la plus précise possible de l'incendie. A l'attention des usagers : touristes, promeneurs, randonneurs, chasseurs, etc.

Nuissance sonore

La période estivale arrive et cela est souvent propice aux nuisances sonores. En règle générale le bruit devient gênant quand il se répète et à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Quels que soient la source et l'horaire, c'est bien la gêne qui compte. Les travaux de bricolage et jardinage avec des outils générant une intensité sonore peuvent ainsi causer une gêne pour le voisinage.

Rappel horaires

- du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 14h à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Si la réglementation n'est pas respectée, le contrevenant s'expose à une amende de 68€, et 180€ en cas de majoration. Respectons la tranquillité de chacun pour une meilleure entente entre voisins.

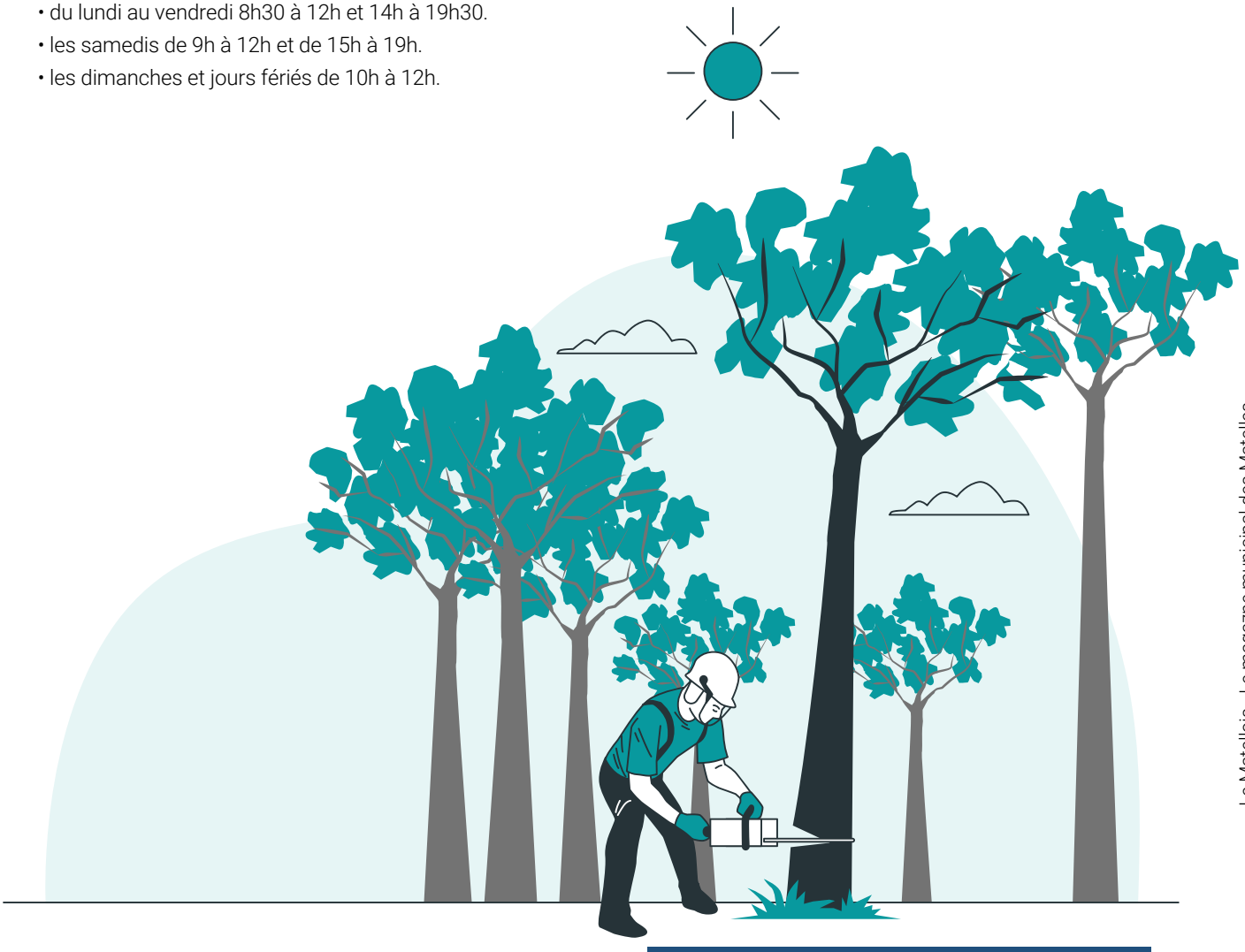

+ Solidarité

Solidarité Ukraine

La collecte réalisée pour les victimes de la guerre en Ukraine a connu un franc succès. Les dons ont pu être acheminés vers les différents points de regroupement de collecte. La commune par le biais du CCAS a participé à hauteur de 1000 € au fond de regroupement « Solidarité Ukraine »

Regroupement des salles associatives : Les associations utilisant la salle de l'ancienne bibliothèque, se sont vues inviter à rejoindre les locaux de l'ancienne école (derrière la mairie) pour offrir aux adhérents un lieu de regroupement associatif unique et sécurisé. Ce sont 4 salles de plus de 80 m² qui ont été mises à disposition des associations.

Ateliers numériques

En partenariat avec la communauté de communes du grand Pic St Loup, une conseillère numérique France services va animer des ateliers numériques. Sessions de 1h30 sur différents thèmes à la médiathèque Marie Rouanet courant du mois de juin. Inscription gratuite et ouverte à tous au 04 67 55 87 26 ou par mail à l'adresse franceservices@ccgpsl.fr

EFS : Don Du Sang : Le vendredi 20 Mai 2022, une collecte de sang a été organisée par EFS dans l'ancienne école maternelle. La commune des Matelles se joint à l'EFS pour remercier les 38 personnes qui ont permis de récolter 38 poches de sang. Une prochaine collecte sera prévue à la rentrée.

Attribution d'un logement communal : En partenariat avec le CCAS et selon des critères bien spécifiques, le logement communal chemin des Courrèges a été attribué.

Ateliers mémoire : « Travailler sa mémoire tout en prenant plaisir » Le CCAS des Matelles a mis en place pour nos aînés, une session de 10 ateliers mémoire le mercredi de 14h à 15h à la médiathèque Marie Rouanet jusqu'à fin juin. Cet atelier a été confié à l'association BRAIN UP, Anne Lebeaupin neuropsychologue accompagne une dizaine de participants pour apprendre des techniques simples de mémorisation pour une mémoire plus efficace. Un rendez-vous qui permet aussi de partager un moment convivial.

Ccas / Visite De Courtoisie : Dans une volonté de rompre l'isolement et de renforcer notre politique globale de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées vivant à domicile, l'équipe du CCAS a décidé de se faire accompagner de bénévoles volontaires supplémentaires pour effectuer des visites de courtoisie au sein de notre village. Une charte des bénévoles leur a été proposé et validé, une formation des bénévoles sera organisée à la rentrée pour débuter ses visites courant l'automne.

Ccas / Concert Notre Dame Des Champs

« La musique adoucit les mœurs » L'école de musique des Matelles et le CCAS offrent aux résidents de la maison de retraite NOTRE DAME DES CHAMPS un après-midi musical agrémenté d'un petit gouter convivial le samedi 11 Juin 2022.

Retour en image

Marché des potiers

Il est revenu le temps du marché des potiers… Une très belle réussite que ce 26e marché des potiers, organisé les 11 et 12 décembre dernier au Matelles. Après une organisation ficelée en un temps record, et la présentation obligatoire d'un pass sanitaire, plus de 1000 visiteurs ont déambulé devant la vingtaine de stands des potiers et céramistes, venus exposer leurs dernières créations toutes plus belles les unes que les autres. Le dimanche 12, le marché des potiers a partagé l'affiche avec celui de Noël. Un grand merci à tous et à l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de surprises. Pour l'édition 2022, les dossiers d'inscription sont disponibles en ligne ou en mairie jusqu'au 26 juin.

Les Matelles aux couleurs de noël

L'équipe municipale accompagnée de nombreux bénévoles a eu à cœur d'organiser le 12 décembre dernier un Noël des enfants sans précédent. Près de 150 enfants du village ont ainsi rejoint la cour de l'ancienne école maternelle pour découvrir le village de Noël. Animations et ateliers festifs les attendaient mais aussi un invité spécial, sans lequel un tel marché ne serait rien, l'incontournable père Noël qui a accueilli les enfants avec des sucreries plein les bras.

Après une déambulation musicale au cœur du vieux village avec la compagnie « Cielo, les souffleurs de rêves », tous les enfants ont pu se régaler du grand goûter offert par la mairie : crêpes, gâteaux, barbe à papa, mandarines, chocolat chaud et vin chaud pour les plus grands ont régalé les papilles de tous les présents.

La magie de Noël s'est poursuivie jusque chez nos aînés…

Le samedi 18 décembre, élus, membres du CCAS et bénévoles ont rendu visite à nos aînés matellois afin de leur remettre en main propre un généreux panier garni. L'occasion d'échanger avec eux et de leur souhaiter une belle année.

Boite à livre

Après un démarrage sous tension pendant la période COVID, l'association « trait d'union » en partenariat avec la mairie a installé, dans le cadre de l'appel à projet du budget participatif, la première structure de boite à livre thématisée au parc Vuatoux.

Annulation Trail du Lirou : L'événement du 13 mars, porté par l'association le « Trail du Lirou », s'est vu contraint d'être annulé en raison du mauvais temps… Nous remercions tous les membres et bénévoles pour la préparation de cet événement sportif.

+ Actualités

Exposition « Terre de Graines » de Mme TASSIN - Médiathèque Marie Rouanet

« Terre des Graines » le thème de l'exposition que l'on a pu découvrir du 30 avril au 11 Juin 2022 dans la salle de l'Astragale de la médiathèque. Cette artiste a présenté la nature sous différentes formes avec des encres d'une précision exceptionnelle et des céramiques toutes aussi colorées que surprenantes.

Conférence « Croire aux Arbres » de l'écologue Jacques TASSIN

Vendredi 6 Mai, Jacques Tassin écologue, chercheur en écologie végétale au Cirad a donné une conférence intitulée « Croire aux Arbres ». Ecrivain, il est auteur de plusieurs ouvrages *Le Chêne (Belin, 2022)*, *Je crois aux Arbres (Odile Jacob, 2021) et Penser comme un arbre (Odile Jacob, 2018).* Lors de sa conférence Jacques TASSIN a développé les relations fondamentales qui s'exercent entre les humains et les arbres.

Carnaval « Le Printemps »

7 mai 2022, le rendez-vous était donné dans la cour de l'ancienne école. S'en sont suivis déambulation dans le village au rythme de la Batucapic et des danseuses brésiliennes, jugement du Marcamau, et concours des plus beaux déguisements pour le plus grand plaisir des enfants. Evénement organisé par « Mon école et moi », en partenariat avec la Mairie des Matelles, la Batucapic, et le comité des fêtes.

Chasse aux œufs au parc Vuatoux

Organisé par le CCAS et ses bénévoles, les enfants des Matelles, du Triadou et St Jean de Cuculles, ont eu le plaisir de participer le 7 mai à une chasse aux œufs dans l'arboretum du parc Vuatoux, où la magie a pu opérer grâce à la joie et à l'innocence des enfants.

Tournois Matelles Pétanque Club

L'association « Matelles pétanque club » a organisé une compétition inter-association, chaque association était représentée, la municipalité était également conviée. Le temps était au rendez-vous, ce fût un agréable moment de convivialité.

Marché de la création

Le Marché de la Création porté par l'association « Mon école et moi » en partenariat avec la mairie des Matelles s'est tenu dimanche 22 mai sur la Place de la Mairie. Créateurs locaux, dessinateurs, spectacles, présentation de livres d'enfants et divers stands de jeux ludiques étaient au rendez-vous.

Balades Médiévales contées dans les ruelles des Matelles : Dans le cadre du Festa Trail, dimanche 29 Mai, Anne Wang, nous a conté différentes histoires à différents endroits au cœur du vieux village. Une autre façon de s'imprégner des vieilles pierres… Une rencontre insolite, qui devrait se renouveler cet été en collaboration avec l'office de Tourisme du Pic Saint Loup.

Conférence-débat à la mémoire de François Catzeflis

Mardi 31 mai une conférence-débat s'est tenue à la Médiathèque Marie Rouanet à la mémoire d'un Matellois, chercheur engagé, François Catzeflis. Plusieurs intervenants sont venus parler de l'éminent biologiste, directeur de recherche au CNRS, à l'institut des sciences de l'évolution à Montpellier. François Catzeflis très impliqué dans la vie associative de notre village,il occupa notamment les fonctions de trésorier du foyer rural pendant une quinzaine d'années, avait organisé des sorties ornithologiques et posé des nichoirs dans le village, afin de sensibiliser la population à la protection et à l'observation des oiseaux.

Jeunesse en fête

Vendredi 3 juin, le service jeunesse a organisé sa première manifestation « Jeunesse en fête » afin de faire découvrir à tous, les activités pratiquées pendant les temps périscolaires et vacances scolaires.

Festival JAZZ au Pic st loup - Concert et dégustation de bières locales : Pour cette édition 2022 du festival du JAZZ au Pic St Loup, un concert du Groupe Hot Jam Stompers a été organisé aux Matelles, le Samedi 11 Juin à 11h au Clos Saint Paul. Cet évènement était accompagné d'une dégustation de bières locales.

Vernissage Exposition Maison des Consuls « Carnets d'Inspirations, le fil, le trait, le dessin… »

Vendredi 13 mai, Alain Barbe, Maire des Matelles et Président de la Communauté de communes du Grand Pic saint Loup, accompagné de Martine Durand Rambier, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine ont officiellement présenté l'exposition qui accueille 8 artistes contemporains à la Maison des Consuls des Matelles jusqu'au 27 Novembre 2022. Une déambulation artistique conçue tel un livret que l'on parcourt dans un lieu magnifique, l'exposition stimule l'imaginaire, provoque une émotion, une réaction. Un rendez-vous à ne pas manquer….

+ Agenda

Évènements à venir

JUIN

Dimanche 26 juin
1er Marché producteurs
Place boulodrome mairie - 9h à 15h
Restauration sur place
Animation gipsy - groupe KOMPAS

Mardi 28 juin
Atelier numérique : Partager ses photos avec ses proches
Médiathèque Marie Rouanet - 10h
Durée de l'atelier : 1h30
Atelier collectif gratuit, ouvert à tous
Inscriptions : 04 67 55 87 26
franceservices@ccgpsl.fr

Mardi 28 juin
Fête de l'école élémentaire du groupe scolaire Paulette Martin - Chemin des Courrèges
18h30 - 20h

Mercredi 29 juin
Expos naturalistes : À la découverte de la faune et de la flore - Les escargots
Rendez-vous Mas de Mortiès - 17h30 –19h30
Durée : 2h - Tout public, convient aux enfants
Gratuit, sans inscription - se munir de chaussures de marche, pique-nique, eau, jumelles…

JUILLET

Mercredi 6 juillet
Atelier numérique : Les écrans - Jeu en famille sur les usages des écrans
Médiathèque Marie Rouanet - 10h
Durée de l'atelier 1h30
Atelier collectif gratuit, ouvert à tous
Inscriptions : 04 67 55 87 26
franceservices@ccgpsl.fr

Jeudi 7 juillet
Atelier numérique : Cyber sécurité - Bien gérer ses mots de passe
Médiathèque Marie Rouanet - 16h30
Durée de l'atelier 1h30
Atelier collectif gratuit, ouvert à tous à partir de 8 ans
Inscriptions : 04 67 55 87 26
franceservices@ccgpsl.fr

Mardi 12 juillet
Atelier numérique : Art et Culture - Se cultiver sur internet
Médiathèque Marie Rouanet - 10h
Durée de l'atelier 1h30
Atelier collectif gratuit, ouvert à tous à partir de 8 ans
Inscriptions : 04 67 55 87 26
franceservices@ccgpsl.fr

Mardi 12 juillet
Coffre à histoires : Mes petites histoires pour devenir grand
Médiathèque Marie Rouanet - 10h30
Pour les 3 à 6 ans
Atelier collectif gratuit, ouvert à tous
Inscriptions : 0467925625
mediatheque@mairiedesmatelles.fr

Vendredi 22 juillet
Cinéma Plein Air - Film “Ténor”
Saint-Jean-de-Cuculles, esplanade du village - 22h
Durée : 1h40
Tarif unique : 5 €. Règlement en espèces uniquement. Pas de réservation. Les billets sont vendus le soir même, une demi-heure avant la séance.
Contact : Mairie 04 67 55 25 60

Jeudi 28 et vendredi 29 juillet
Atelier créatif : Création d’un carillon avec des matériaux de récupération
Médiathèque Marie Rouanet - 10h à 12h
Atelier collectif gratuit, ouvert à tous
Inscription à : 0467925625
mediatheque@mairiedesmatelles.fr

AOÛT

13 au 15 août
Fête votive des Matelles
Programme à venir

Mardi 23 août
Cinéma Plein Air - Film “Folies fermières”
Le Triadou, parc de la plaine- 21h30 Durée : 1h40
Tarif unique : 5 €. Règlement en espèces uniquement. Pas de réservation. Les billets sont vendus le soir même, une demi-heure avant la séance.
Contact : Mairie 04 67 55 25 60

+ Tribune

Une opposition OUI, mais quel but poursuit-elle ?

Il y a tout juste 1 an, notre commune rencontrait les premiers signes d'une fracture politique sans précédent. Face à la pression exercée par une opposition toujours plus incisive, une partie de l'équipe majoritaire se désolidarisait conduisant notre commune et ses services à la déroute…

Dans un climat affabulateur et délateur, socle même de la campagne de nos opposants, se sont écoulés plusieurs mois de doute pour les habitants de notre commune… Non sortis de la crise sanitaire et à moins d'un an des dernières élections municipales, les habitants étaient amenés à se prononcer à nouveau par le vote. Malgré les interrogations et flottement, le résultat est sans équivoque, l'intelligence collective a triomphé : Alain BARBE et son équipe sont réélus. 15 sièges pour "Les Matelles, notre volonté" contre 4 sièges pour l'opposition "Pour l'avenir des Matelles". Se sont alors écoulés 7 mois de cohabitation dans cette nouvelle version d'une équipe municipale à 19. À notre plus grand regret, c'est le visage d'une opposition toujours plus virulente qui s'est présenté à nous… Triste constat également que la tentative de déstabilisation des actions de la majorité par le tissage du milieu associatif… Mais quel est alors le rôle réel de l'opposition pour les habitants ? Son projet ? Son sens ? Est-il celui de ralentir l'action publique ? Créer des clivages ? Et diviser les habitants ?

Chers habitants, vous sentez-vous réellement mieux d'avoir l'impression d'appartenir à un clan, et de saluer à peine votre voisin ? Ce comportement n'a pour raison même que la destruction de l'âme de ce village et de la division de ses habitants ! Nous ne partageons pas cette façon de faire. En aucun cas, l'opposition ne peut se prévaloir, d'être juge ou garant du contrôle de la légalité !

L'équipe majoritaire tient à vous remercier pour votre confiance et vous informe avoir plaisir à vous servir tout en vous assurant poursuivre l'action publique du programme pour lequel elle s'est engagée, pour lequel vous nous avez choisis. Nous avons à cœur d'œuvrer quotidiennement pour les Matelloises et Matellois et nous partageons tous les valeurs essentielles de la vie d'un village que sont la solidarité et la bienveillance.

Les élus « Les Matelles, notre volonté »

Une dynamique continue et renforcée

Comment maintenir la si belle énergie qui s'est manifestée durant les dernières élections municipales ? Près d'un Matellois sur deux a désiré le changement parmi ceux qui ont voté. Ces 47% en notre faveur ne se traduisent « que » par la présence de 4 élus sur 19 au conseil municipal, la loi donnant une large prime au gagnant.

Afin de nous soutenir dans notre travail au conseil municipal, d'anciens candidats des listes qui ont fusionné entre les deux tours ont décidé de créer une structure officielle : « Pour l'Avenir des Matelles » est désormais une association ! Quel est son rôle ? Son objet est *« de rassembler des personnes résidentes aux Matelles en vue de réfléchir à l'avenir de notre village »*. L'association vise à *« servir de laboratoire d'idées et d'initiatives pour aménager, équiper et développer les Matelles »*. Trois ambitions ont été posées, en cohérence avec le travail des élus :

1. promouvoir le dialogue, la culture de l'écoute et du débat, et encourager l'engagement concret des habitants,
2. être transparent dans la gouvernance et les choix politiques de la commune,
3. prendre en compte les enjeux de développement durable.

Pour en savoir plus :
elus@avenirdesmatelles.fr

+ Location de salle et matériel

La commune met à la location une salle et du matériel pour les Matellois et associations Matelloises uniquement. Pour les particuliers, en plus du tarif de 100€ pour location de salle à la journée (8h-22h), un tarif de 60€ à la demi-journée (14h-22h) vient d'être mis en place, de façon à inciter les locations pour petits événements tels qu'anniversaires...

La demande devra être formulée au moins 2 semaines avant l'événement. Le service technique se réserve le droit de refuser une demande en fonction des disponibilités.

Pour toute demande de location, les tarifs municipaux sont accessibles en ligne. Vous aurez la possibilité de compléter le bon de location téléchargeable sur le site internet de la mairie **www.mairiedesmatelles.fr/location-salle-materiel** et le retourner via le formulaire, ou vous présenter directement en mairie. N'hésitez pas à contacter la mairie pour tout renseignement.

+ RECETTE : Gaspacho pastèque féta

4 personnes

Ingrédients :

- 1/8 pastèque
- 2 tomates
- 0,5 bloc de Féta
- 1filet d'huile d'olive
- 1 pincée de piment d'Espelette
- Brins de basilic (un peu)
- Sel

Coupez la pastèque, les tomates en quatre et épépinez-les. Mettez le tout dans le blender ou dans le robot. Ajoutez une pincée de piment d'Espelette et une bonne pincée de sel puis mixez. Emiettez la féta, ciselez le basilic.

Au moment de servir, disposez le gaspacho dans des verrines et ajoutez un filet d'huile d'olive. Ajoutez la féta et le basilic par-dessus. Poivrez et servez.

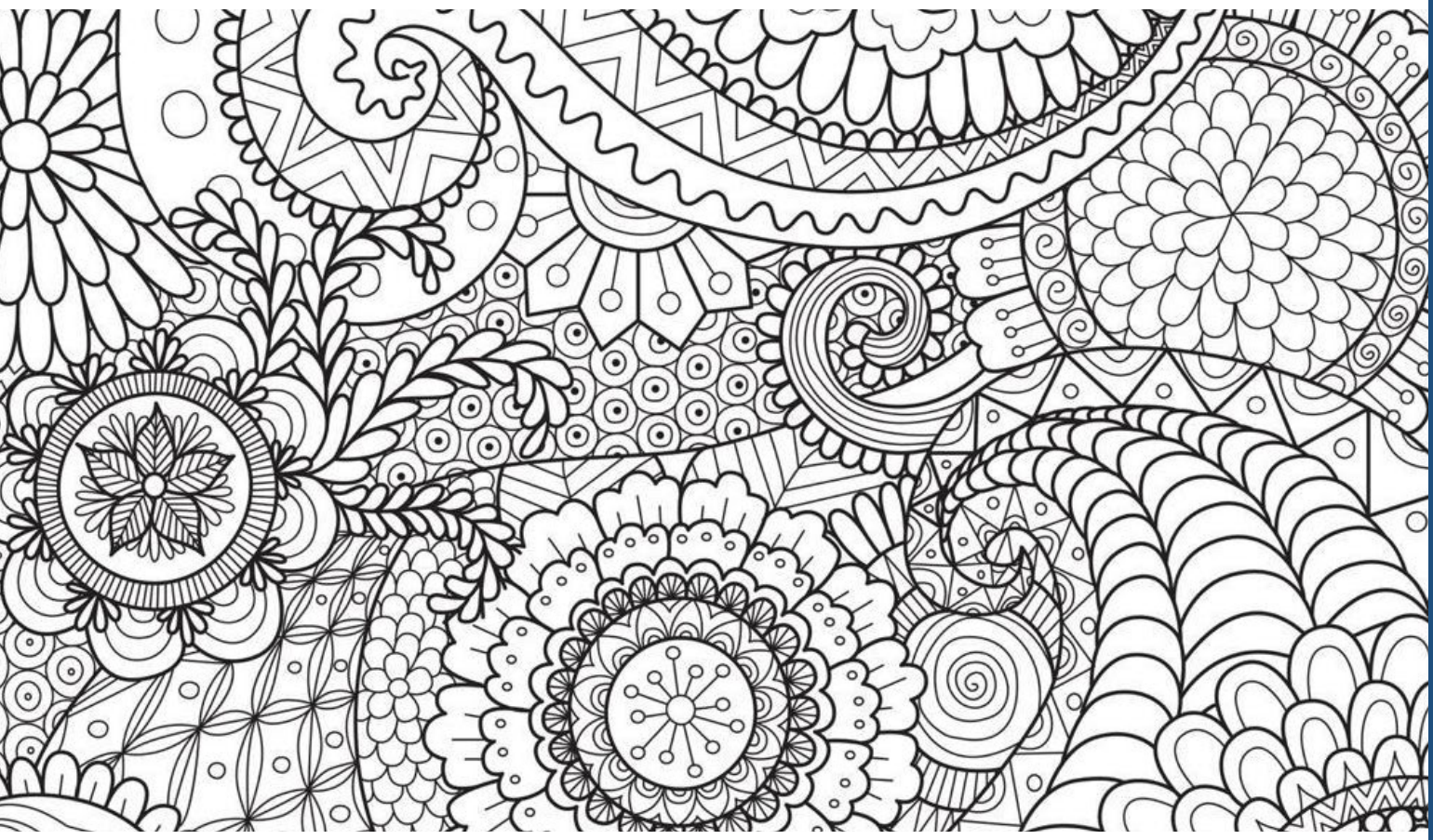

LES Matelles

Mairie Les Matelles

70 avenue du Val de Montferrand -34270 Les Matelles - Tél : 04 67 84 18 68 - **mairie@mairiedesmatelles.fr**

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 15h à 17h - Mercredi et vendredi de 8h à 12h - Vacances scolaires de 8h à 12h